



# ATELIERS E-MOBILITE - EDPM

Réf : EDP- A04-23



Intra entreprise



1/2 journée - 4 heures  
Possible toute l'année - Attention à la météo  
pour la partie pratique



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Diminuer le risque routier lors des trajets domicile/travail
- Abaisser la sinistralité routière de l'entreprise
- Mettre en évidence les principaux facteurs risques
- Actualiser les connaissances du code de la route concernant la circulation de ces véhicules



## PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir 16 ans révolu
- Personnes utilisant ou souhaitant utiliser régulièrement les Mobilités Douces et/ ou EDPM



## COMPÉTENCE RECHERCHÉE

Le stagiaire sera capable de se déplacer en sécurité avec un EDPM lors de ses trajets domicile/travail en pleine conscience des risques qu'il peut rencontrer.



## DEROULEMENT DES ATELIERS par groupe de 15 personnes

- 1. Théorie : Acquisition et compréhension des dangers de la route avec les EDPM (15 minutes en groupe)**
  - a. Rappel de la réglementation spécifique
  - b. Compréhension de la nécessité d'un équipement et de l'entretien de son EDPM
  - c. Explication du partage de la route
- 2. Mise en pratique (durée : 45 minutes) sur plateau technique**
  - a. Application des conseils théoriques
  - b. Exercices pratiques sur piste (20mx20m fournie par l'entreprise)
  - c. Placement du regard



## LE(S) FORMATEUR(S)

- Myriam GODEAU, formatrice experte dans le domaine de la sécurité routière (30 ans d'expérience) et titulaire du D.U. Sécurité Routière et Prévention des Risques de l'Université d'Angers, responsable pédagogique EDPM.
- Patrick DESJACQUES, expert en formations sécurité routière et éco-conduite depuis plus de 40 ans.



## MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias.

Véhicules VAE et trottinette électrique - privilégier les véhicules de chaque participant



## SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Remise de documents pédagogiques

### EN RÉSUMÉ : ATELIER D'1/2 JOURNÉE - 4 HEURES

Savoir se déplacer en toute sécurité avec un VAE ou une trottinette électrique. Connaître les dangers spécifiques et les limites de ces EDPM. Comprendre l'utilité de s'équiper pour la sécurité. Connaître la réglementation spécifique.

2 ateliers + Théorie (1h par groupe de 15 personnes)



Afin d'établir un planning,  
veuillez noter que la  
formation débutera environ 2  
mois après la signature de la  
proposition

- Dans le cadre de formation à destination de personnes en situation de handicap (PSH), merci de nous contacter pour de plus amples informations.

*Organisme de formation certifié QUALIOPF – Actions de formation*